

COMMUNE DE CULLES LES ROCHES

Conseil Municipal du 6 mars 2017

Présents : Michel DUCHAMP, Jean Pierre PETITET, Robert PERNIN, Michel BOUCHACOURT, Jeanine DERAÏN, Pascal GRESSARD, Corinne JUSSELIN, Jean Luc MONTEGUT, Didier PRUDON, Joëlle SYNDRALEWIE , Leda TRANCHIDA.

Secrétaire de séance : Leda TRANCHIDA

Il est fait lecture du compte rendu du précédent Conseil municipal, qui est adopté.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF 2016 « ASSAINISSEMENT » :

FONCTIONNEMENT (Exploitation) :

-Dépenses :	27 258,27 €
-Recettes :	70 724,30 €
Résultat positif :	46 466,03 €

INVESTISSEMENT :

-Dépenses	32 269,87 €
-Recettes	46 962,00 €
Résultat positif :	14 692,53 €

Au total le Compte assainissement 2016 présente un résultat positif de 58 158,56 €

Ce résultat, conforme aux prévisions confirme les choix du Conseil et notamment celui de ne pas augmenter la redevance.

2/ COMPTE ADMINISTRATIF 2016 (RESULTATS DE L'EXERCICE 2016 DU BUDGET COMMUNAL)

FONCTIONNEMENT:

-Dépenses :	150 962,29 €
-Recettes :	165 696,89 €
-Résultat positif :	14 784, 60 €

A noter : les dépenses réalisées correspondent assez précisément aux prévisions budgétaires...

INVESTISSEMENT :

-Dépenses :	49 527,60 €
- Recettes :	17 719,95 €
Résultat négatif :	31 808,25 €

RESULTAT GLOBAL 2016 : Avec intégration de l'excédent des années passées le résultat est le suivant : (14 784,60 + 88 540) = 103 274,60 moins 31 808,25 soit un résultat positif de **71 466,35 €**

(A noter : la Commune n'avait sollicité aucune subvention en 2016 hors 4000€ d'enveloppe parlementaire du Sénateur EMORINE pour la route de la Forêt). Ces comptes sont consultables en Mairie.

3/ PREVISIONS BUDGET 2017 :

Le Maire fait part au Conseil de la « défaillance du Ministère de l'Environnement qui annonce qu'il n'est plus en mesure d'honorer ses engagements auprès des collectivités impliquées dans un programme Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte (TEPcv). C'est ainsi que la Communauté de Commune Sud Côte Chalonnaise se voit à ce jour privée de subventions envisagées notamment pour des projets de rénovation énergétique. Dans ces circonstances inattendues et inqualifiables le projet de rénovation du Gîte de notre Commune se voit bien compromis. Le Maire et les adjoints font part de démarches en cours et à venir pour trouver des solutions susceptibles de rendre possible ce projet. Le Conseil se réunira le lundi 10 avril pour statuer sur les prévisions budgétaires 2017.

La Séance est levée à 22 heures